

Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

- La prévention des risques professionnels est un des piliers pour améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail.

Réglementation :

- Les 9 principes de prévention sont issus de l'article **L.4121-2 du Code du Travail** et régissent l'organisation de la prévention.
- Pour rappel, l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Communiquons à la main qui fait :

- En matière de sécurité nous sommes tous concernés ! Directeurs, QSE, opérateurs ... la prévention vit au travers de chacun de nous.
- Cependant, le dernier rempart en matière de sécurité, c'est la main qui fait. Valorisons les prises de conscience et remontées d'événements qui comporte un risque.

Les 9 principes généraux de prévention :

1. **Eviter les risques** : on agit ici sur le danger en lui-même en le supprimant ou en supprimant l'exposition des collaborateurs à ce danger
2. **Evaluer les risques** : si le risque ne peut pas être évité, il faut l'évaluer afin de mesurer l'importance du risque pour prioriser les actions de prévention à mener
3. **Combattre les risques à la source** : intégrer la prévention dès la conception des lieux de travail, équipements ou modes opératoires
4. **Adapter le travail à l'Homme** : tenir compte des différences interindividuelles pour réduire les effets du travail sur la santé
5. **Tenir compte de l'évolution de la technique** : faire de la veille concernant les évolutions techniques et organisationnelles
6. **Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins** : éviter l'utilisation de procédés ou produits dangereux lorsqu'il est possible d'utiliser une méthode présentant moins de dangers
7. **Planifier la prévention** : intégrer technique, organisation et conditions de travail, relations sociales et environnement
8. **Donner la priorité aux mesures de protections collectives sur les protections individuelles** : utiliser les EPI qu'en complément des protections collectives si elles sont insuffisantes
9. **Donner des instructions appropriées aux salariés** : former et informer les collaborateurs afin qu'ils connaissent les risques et mesures de prévention

Illustrations des propos :

- Voici une BD qui permettra d'illustrer les 9 principes généraux de prévention.



Les 9 principes de prévention

Issus de l'article L.4121-2 du Code du Travail



Rappel :

- Le CEI organise des sessions de sensibilisations meulage, déplacements et leadership en sécurité pour répondre au 9^e principe de prévention ! Pensez-y 😊

Date de parution :	05/12/2023
Rédigé par :	Mathilde & Olivier
Version du doc :	2022-V 1